

Contrat Etablissement Université Claude Bernard Lyon 1 – 2022-2026



LICENCE STAPS

MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

1^{ERE} ANNEE – CURSUS CLASSIQUE

2022-2023

SCOLARITE ADMINISTRATIVE
ET
PEDAGOGIQUE

Scolarité :

Salima TERDJIMI

04 72 43 27 32

Marie FACHE

04 72 43 16 85

scolarite-L1STAPS@univ-lyon1.fr

<https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/>

Responsable pédagogique :

Sébastien FEUILLET

sebastien.feuillet@univ-lyon1.fr

1. Objectifs de la formation
2. Conditions d'accès et compétences recommandées
3. Organisation de la formation
4. Débouchés professionnels et/ou poursuite d'études
5. Modalités de validation
6. Effectifs et taux de réussite
7. Descriptif de la formation

Sous réserve de Modifications

Document non contractuel

Mise à jour : Janvier 2023

7. Descriptif de la formation

BLOCS de Compétences	Libellé de l'UE/ENS		ECTS	Compétences visées : être capable de	Heures présentiel	Heures Perso.
Décrire, expliquer scientifiquement l'activité physique	UE - Psychologie du Développement		6	Analyser/comprendre le fonctionnement de l'enfant à différents âges du point de vue psychomoteur, cognitif, affectif, de son rapport aux règles et aux normes morales.	48h (TD/TP)	48h
	UE - Anatomie Fonctionnelle de la Motricité - A		3	Mobiliser les connaissances/compétences anatomiques du tronc nécessaires pour l'analyse fonctionnelle des activités physiques, des principales blessures en lien avec la pratique sportive et leur prévention, des mouvements de renforcement musculaire/étirement	30h (CM/TD)	60h
	UE - Physiologie de l'Exercice Physique - A		3	Exploiter les connaissances de base en biologie pour les réinvestir dans les concepts de physiologie; définir, identifier, expliquer le fonctionnement du muscle et des systèmes bioénergétiques utilisés lors de l'exercice	30h (CM/TD)	30h
	UE - Anatomie Fonctionnelle de la Motricité - B		3	Mobiliser les connaissances/compétences anatomiques des membres inférieurs/supérieurs nécessaires pour l'analyse fonctionnelle des activités physiques, des principales blessures en lien avec la pratique sportive et leur prévention, des mouvements de renforcement musculaire/étirement	30h (CM/TD)	60h
	UE - Physiologie de l'Exercice Physique - B		3	Définir, identifier, expliquer le fonctionnement du système cardio-vasculaire/respiratoire lors de l'exercice musculaire; mettre en relation les différentes fonctions physiologiques	30h (CM/TD)	30h
Transversales - Outils	UE - Transversales	ENS - Anglais	2	Comprendre des témoignages/reportages audio/extraits d'articles/textes sur l'histoire du sport et le sport au niveau universitaire; rédiger un texte court sur un de ces thèmes; maîtriser une banque d'outils lexicaux liée au sport; décrire oralement un sport (règles, joueurs, équipement...)	19,5h (TD)	12h (lexique-grammaire)
		ENS - Usages Numériques et Digitaux (1 sur 2 choix)	2	Maîtriser des outils informatiques/méthodes/compétences en informatique et environnement numérique (C2I) pour gagner en efficacité dans les études/la vie pro	18h (TD/TP)	
		ENS - Activités d'expression et communication (1 sur 6 choix)	2	Maîtriser un outil d'expression/communication dans la perspective d'un réinvestissement personnel à visée professionnalisante	21h (TD/TP)	
Expérimenter, diagnostiquer l'activité motrice du pratiquant	CHOIX - Spécialité sportive 1 - Analyse et diagnostic (1 sur 22)		6	Analyser sa propre pratique pour s'inscrire dans un projet personnel de transformation motrice au regard des spécificités de la spécialité choisie.	48h (TD/TP)	
	CHOIX - Spécialité sportive 2 - Analyse et diagnostic (1 sur 22)		3		30h (TD/TP)	
	CHOIX - APSA Appro sportive 1 (1 sur 16)		6	Se donner un projet/réaliser des performances dans son APSA par la maîtrise d'éléments théoriques/outils d'analyse pour transformer sa propre pratique et atteindre un plus haut niveau en respectant règles et éthique; d'une expérience pratique dans les différents rôles sociaux de l'APSA, cibler les ressources pour proposer des pistes de remédiation/progression	57h (TD/TP)	
	CHOIX - APSA Appro sportive 2 (1 sur 16)		6			
	CHOIX - APSA Appro sportive 3 (1 sur 16)		6			
Histoire et analyse des milieux professionnels	UE - Construire son parcours professionnel personnel	ENS - Projet professionnel personnalisé	3	Acquérir une posture proactive de poursuite d'excellence; analyser son profil personnel étudiant au moyen d'outils/connaissances scientifiques en psychologie, neurosciences cognitives/psychologie de la personnalité et vocationnelle	21h (CM/TD/TP)	1h/sem
		ENS - Connaissances des Milieux Pro		Identifier les compétences à développer pour engager son projet de formation	6h (CM)	
	UE - Histoire des Pratiques et des Institutions Sportives		6	Comprendre/analyser l'évolution des pratiques corporelles au regard de l'Histoire en s'intéressant aux facteurs sociaux, économiques, politiques/acteurs (sportifs-ives, dirigeant.e.s, institutions)/modalités et enjeux	48h (CM/TD)	48h

1. Objectifs de la formation

La formation en première année de licence STAPS a pour objectif d'apporter aux étudiants des compétences d'analyse de leur activité à travers les différents éclairages scientifiques mis en jeu dans différentes pratiques physiques. Elle vise à développer aussi leur culture générale à travers l'étude d'outils de communication divers. Elle leur permet d'approfondir leur pratique physique, de la diversifier et de s'initier à de nouvelles pratiques. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant sera développé et structuré.

2. Conditions d'accès et compétences recommandées

Être titulaire du baccalauréat ou d'un DAEU et résider dans les départements de l'Ain, du Rhône et quelques communes du nord Isère. Seuls 3% des candidats non-résidents de ce secteur géographique sont admis. Des dérogations sont possibles pour les sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle. Se renseigner auprès du responsable pédagogique SHN.

Il est souhaitable de :

- ✔ Maîtriser l'expression écrite et orale et posséder des connaissances scientifiques de base solides.
- ✔ Avoir un niveau de pratique de spécialiste dans une Activité Physique Sportive et/ou Artistique (APSA) avec une pratique régulière en club. Avoir un bon niveau physique général permettant la pratique d'APSA de différents types : sports collectifs, activités de performance, activités d'expression, activités duelles ...
- ✔ Savoir nager est indispensable aux étudiants qui s'engagent dans ce type d'étude.

3. Organisation de la formation

La formation s'articule autour de blocs de compétences, composés d'Unités d'Enseignements eux même constitués de cours théoriques et/ou pratiques. Les enseignements se présentent sous forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD), et de travaux pratiques (TP).

L'évaluation des connaissances et des compétences s'effectue sous deux formulations selon les UE :

- Soit en CCI (Contrôle continu intégral : durant la période de formation, les UE proposent plusieurs temps d'évaluations, avec possibilité d'une « deuxième chance » en fin de période),
- Ou alors en CC/CT (contrôle continu + Contrôles Terminaux : une évaluation intermédiaire en cours de période de formation et une en fin de période). Un contrôle terminal (CT2), dit de « rattrapage », est organisé en juin pour les UE évaluées en CC/CT uniquement.

Les Unités d'Enseignement (U.E.) et les Eléments Capitalisables (E.C.) sont définitivement acquis dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne, même en cas de redoublement.

La licence est constituée de trois années (L1, L2, L3). Chaque période est constituée de plusieurs unités d'enseignement (U.E.) permettant de valider des Blocs de Compétences. Chaque année validée permet d'acquérir 60 crédits. Une année se valide sur la base de la moyenne générale (égale ou supérieure à 10/20) des notes obtenues sur l'année pour les diverses unités d'enseignement (U.E.), pondérées par des coefficients. Des notes seuils aux blocs de compétences sont requises (minimum de 08/20 à obtenir) et bloquent le passage dans l'année supérieure.

4. Débouchés professionnels et/ou poursuite d'études

Tout étudiant a le droit d'effectuer une demande de redoublement pour poursuivre ses études. Dans le cas d'UE validées (notes obtenues supérieures à 10/20), il conservera ses notes pour la suite de la validation de ses blocs de compétences et de son année. Pour suivre les cours d'un niveau de Licence il faut avoir validé l'année précédente, aucune anticipation n'est possible.

5. Modalités de validation

La licence est obtenue par validation de chacune des 3 années à la moyenne.

Chaque année est validée par la validation de blocs de compétences (à minima de la note seuil quand elle existe). Un bloc est validé à la moyenne par compensation entre les UE qui le composent. Les modalités plus précises sont votées chaque année et affichées dans la composante.

Pour plus d'informations sur les Modalités de Contrôle des Connaissances : <https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/mcc-staps-2021-2022#.Yk0-CDU6-UI>

6. Effectifs et taux de réussite

ANNEE L1	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
Total attendus jury L1	652	639	666	741	782	789	646	773
Total admis L1	321	347	345	378	459	515	436	384
Réussite moy. L1	49,2%	54,3%	51,8%	51%	58,7%	65%	67%	49,6%